MANUEL D'INFORMATION DE L'UTILISATEUR

95M-200 CHAUDIÈRE MODULANTE À GAZ À VENTILATION DIRECTE

ADVERTISSEMENT

Quiconque ne respecte pas à la letter les instructions dans la présents notice risque de déclencher un incendie ou une explosion entraînant des commages, des blessures ou la mort.

Ne pas entreposer ni utiliser d'essence ni d'autres vapeurs ou liquides inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ:

- Ne pas tenter d'allumer d'appareil.
- Ne touchez à aucun interrupteur; ne pas vous server des téléphones se trouvant dans le bâtiment.
- Appelez immédiatement votre fournisseur de gaz depuis un voisin. Suivez les instructions du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoinder le fournisseur, applelez le service des incendies.

L'installation et l'entretien doivent être assurés par un installateur ou un service d'entretien qualifié ou par le fournisseur de gaz.

N/P 240006106BF. rév. 1.0 [06/06]

I - POUR VOTRE SÉCURITÉ

Ne pas entreposer ni utiliser d'essence ni d'autres vapeurs ou liquides inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.

⚠ ADVERTISSEMENT ⚠

«Quiconque ne respecte pas à la letter les instructions dans la présents notice risque de déclencher un incendie ou une explosion entraînant des commages, des blessures ou la mort.»

A. Cet appareil ne comporte pas de veilleuse. Il est muni d'un dispositif d'allumage qui allume automatiquement le bruleur. Ne tentez pas d'allumer le brûleur anuellement.

B. ***AVANT DE FAIRE FONCTIONNER,*** reniflez tout autour de l'appareil pour déceler une odeur de gaz. Reniflez près du plancher, car certains gaz s'accumuler au niveau du sol.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ:

- Ne pas tenter d'allumer d'appareil.
- Ne touchez à aucun interrupteur; ne pas vous server des téléphones se trouvant dans le bâtiment.
- Appelez immédiatement votre fournisseur de gaz depuis un voisin. Suivez les instructions du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoinder le fournisseur, applelez le service des incendies.

C. Ne poussez ou tournez la manette d'admission du gaz qu'à la main; ne jamais utiliser d'outil. Si la manette reste coincée, ne pas tenter de la réparer; appelez un technician qualitié. Le fait de forcer la manette ou de la réparer peut déclencher une explosion ou un incendie.

D. N'utilisez pas cet appareil s'il a été plongé dans l'eau, même partiellement. Faites inspecter l'appareil par un technician qualifé et remplacez toute partie du système de contrôle et toute commande qui ont été plongés dans l'eau.

II - «INSTRUCTIONS DE MISE EN MARCHE»

1. **ARRÊTEZ!** Lisez les instructions de sécurité sur la portion supérieure (à gauche) de cette étiquette.

2. Régelez le thermostat à la température la plus basse.

3. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.

4. Cet appareil n'a pas de veilleuse. Il est mumi d'un dispositif d'allumage qui allume le drûleur automatiquement. ***NE PAS*** essayez d'allumer le drûleur manuellement.

5. Enlevez le panneau avant l'enveloppe.

6. Fermez la soupape à flotteur du gaz ↷ (OFF). La poignée de la soupape devait être perpendiculaire au tuyau à gas.

7. Attendre cinq (5) minutes pour laisser échapper tout le gaz. Reniflez tout autour de l'appareil, y compris près du plancher, pour deceler une odeur de gaz. Si vour setez une odeur de gaz, ***ARRÊTEZ!*** Passez à l'étape B des instructions de sécurité sur la portion supérieure (à gauche) de cette étiquette. S'il n'y a pas d'odeur de gaz, passez à l'étape suivante.

(position ON) du robinet

(position OFF) du robinet

8. Tournez al soupape à flotteur du gaz dans la position ↶ (ON) «ouverte». La poignée de la soupape devrait être parallèle au tuyau du gaz.

9. Replacez le panneau avant l'enveloppe.

10. Mettez l'appareil sous tension.

11. Réglez le thermostat à la température désirée.

12. Si l'appareil ne veut pas fonctionner, suivre les instructions ***«POUR FERMER LE GAZ À L'APPAREIL»*** et appelez votre technicien en service ou votre fournisseur de gaz.

Si l'appareil ne se met pas en marche, suivez les instructions intitulées « Comment couper l'admission de gaz de l'appareil » et appelez un technician qualifié ou le fournisseur de gaz.

COMMENT COUPER L'ADMISSION DE GAZ DE L'APPAREIL

1. Réglez le thermostat à la température la plus basse.
2. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil s'il faut procéder à l'entretien.

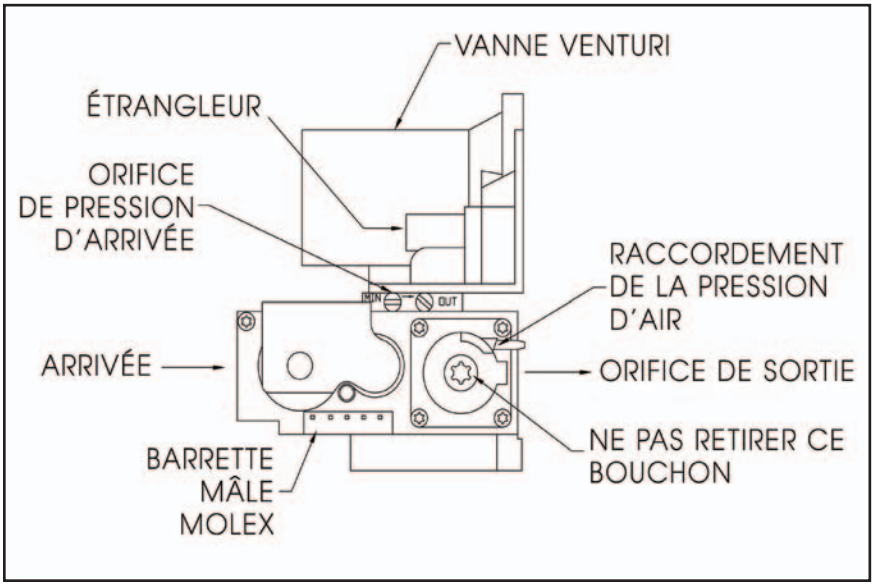

3. Enlevez le panneau avant l'enveloppe.
4. Fermez la soupape à flotteur du gaz ↷ (OFF). La poignée de la soupape devait être perpendiculaire au tuyau à gas.
5. Replacez le panneau avant l'enveloppe.

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE EN CAS D'OBSTRUCTION DE L'ÉVENT OU DES CONDUITS

Le dispositif d'arrêt automatique coupe l'approvisionnement en gaz du brûleur principal dans le cas d'une réduction de la circulation des résidus de combustion dans les conduites d'évacuation. Si les conduites sont obstruées, la commande intégrée de la chaudière mettra l'appareil en dérangement étant donné que l'apport en air sera insuffisant pour entretenir la combustion. Si le fonctionnement normal de la chaudière ne peut pas être restauré en réactivant la commande, faire appel à un service d'entretien qualifié pour vérifier l'état des conduites d'évacuation.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Un entretien régulier (préférablement au début de la saison de chauffage) doit être effectué par un service d'entretien qualifié au moins tous les 12 mois pour assurer un fonctionnement sécuritaire et sans problèmes ainsi qu'un rendement maximal. **Le propriétaire de la chaudière NE DOIT PAS effectuer lui-même ces travaux d'entretien.**

Cet entretien annuel doit comprendre au minimum :

- l'examen des passages des résidus de combustion entre les sections de la chaudière, le brûleur et les conduites de condensats. Nettoyer au besoin.
- l'inspection des systèmes de ventilation et d'alimentation en air. Nettoyer au besoin.
- la mise en marche de la chaudière et l'exécution de la procédure de vérification.
- l'inspection des conduites d'évacuation des condensats. Nettoyer au besoin.
- la vérification de tous les joints d'étanchéité statiques et joints filetés. Réparer au besoin.

Une attention particulière doit être apportée à la détérioration potentielle due à la corrosion ou à d'autres facteurs. On peut trouver la marche à suivre détaillée à la Section XII, *« Entretien et nettoyage »* du manuel d'installation (N/P Nº 240006103).

Le propriétaire de la chaudière DOIT effectuer les travaux d'entretien périodiques suivants.

TOUS LES JOURS DURANT LA PÉRIODE DE CHAUFFAGE :

1. S'assurer que les prises d'air, les ouvertures autour de la chaudière et les conduits d'évacuation ne sont pas obstrués.
2. S'assurer qu'il n'y a aucun matériau combustible, essence et autres gaz ou liquide inflammables à proximité de la chaudière.

TOUS LES MOIS DURANT LA PÉRIODE DE CHAUFFAGE :

1. Retirer les panneaux avant et supérieur de la paroi pour vérifier la présence de fuites éventuelles au niveau de la soupape de sûreté et autres raccordements des canalisations. En cas de fuite, contacter un service d'entretien qualifié. NE PAS UTILISER DE PÂTE À COLMATER LES FUITES.
2. Vérifier la soupape de sûreté. Consulter les directives du fabricant fournies avec la soupape de sûreté.
3. Effectuer un contrôle visuel des systèmes d'évacuation des résidus de combustion et d'alimentation en air pour s'assurer de leur bon fonctionnement. Si les systèmes d'évacuation des résidus de combustion et d'alimentation en air montrent des signes de détérioration ou de fuites, faire appel à un service d'entretien qualifié pour réparer ou remplacer immédiatement les éléments défectueux, remonter les nouvelles pièces et assurer l'étanchéité des raccordements.
4. Effectuer un contrôle visuel du tuyau d'évacuation des condensats en PVC pour s'assurer de son bon fonctionnement. Si le tuyau d'écoulement montre des signes d'obstruction, de fuite ou de détérioration, faire appel à un service d'entretien qualifié pour le nettoyer, le réparer ou le remplacer immédiatement.
5. Vérifiez le ou les évents d'aération pour les fuites.
6. Il est nécessaire d'examiner régulièrement les interrupteurs en cas de faible niveau d'eau, le caséchéant, et de rincer les dispositifs à flotteur. Consulter les directives particulières du fabricant du modèle de l'interrupteur en cas de faible niveau d'eau.

À LA FIN DE LA PÉRIODE DE CHAUFFAGE (MARCHE À SUIVRE LORS DE LA MISE HORS SERVICE) :

1. Couper l'alimentation en gaz de la chaudière tel que décrit dans la Section V *« Couper l'alimentation en gaz de l'appareil »* du manuel de commande (N/P Nº 240006104).
2. Lorsque l'appareil demeure hors service alors qu'il sera exposé

au gel et qu'il ne contient pas d'antigel, purger complètement le système. Si la chaudière risque d'être exposée au gel, vider les conduites de condensats. Sinon, ne pas drainer le système ni la chaudière.

IMPORTANT : en cas de surchauffe, ou si l'alimentation en gaz ne se coupe pas, ne pas éteindre manuellement ni couper l'alimentation électrique de la pompe. À la place, couper l'approvisionnement en gaz à un endroit extérieur à l'appareil.